

RAPPORT GENERAL

Les 26, 27 et 28 novembre 1973, s'est tenu au Domaine du Rond Chêne à Esneux un colloque international réunissant des inspecteurs et professeurs d'histoire venus de divers pays de la Francophonie : France, Suisse romande, Québec et Communauté francophone de Belgique.

Ce colloque a examiné et débattu les problèmes suivants :

1. les mutations nécessaires et souhaitables dans l'enseignement de l'histoire,
2. les programmes traditionnels et rénovés,
3. coordination dans le cadre des sciences humaines,
4. les méthodes et le matériel didactique,
5. et enfin, en fonction de tous les impératifs définis ci-dessus, les problèmes de la formation des maîtres.

1. Mutations nécessaires et souhaitables

Le problème a été examiné sur le plan des deux formes d'enseignement actuellement en vigueur dans l'enseignement secondaire en Belgique : enseignement dit **traditionnel**, enseignement dit **renové**.

Ces deux formules d'enseignement étudiées d'un point de vue comparatif révèlent des objectifs communs tant sur le plan de l'information que sur le plan du savoir-faire.

Dans la confrontation des avantages et des inconvénients respectifs, les avis se sont, certes, trouvés partagés ; mais l'unanimité s'est faite pour dire que le rénové permet, grâce à une utilisation obligatoire des méthodes actives **d'atteindre d'une manière plus naturelle et plus efficace les objectifs fixés**.

La mutation doit aussi s'étendre à la conception des grilles horaires, au nombre d'élèves par classe, à la prolongation de l'obligation scolaire.

2. Programme

Une autre commission s'est préoccupée des **programmes** et a défini les objectifs spécifiques à chaque degré ; elle a recherché les possibilités de renouvellement dans le cadre de l'enseignement traditionnel.

La commission s'est également efforcée de cerner les motivations qui président à l'exploitation des programmes **dans la réalité quotidienne**.

3. Coordination

Un troisième groupe s'est penché sur le problème de la **coordination** nécessaire pour aboutir à un enseignement intégré des différentes scien-

ces humaines et notamment aux premier et deuxième degrés (tranches d'âge des élèves : 12-14, 14-16 ans).

Toutes les modalités ont été envisagées pour traduire sous diverses formes cette coordination du contenu de l'enseignement. Il s'est révélé que cette coordination était elle-même tributaire d'une coordination préalable entre tous les intéressés : autorités scolaires, administration et enseignants, enseignants entre eux, enseignants et enseignés.

4. **Méthodes et matériel**

Un quatrième groupe a étudié tout spécialement les **problèmes relatifs aux méthodes et au matériel didactique**.

Il a vivement insisté sur la nécessité de réaliser un fichier centralisateur de documentation au niveau de la classe.

Il a mis l'accent sur la nécessité de la coordination disciplinaire lors des sorties didactiques relatives à l'**Etude du milieu**.

Il a attiré l'attention sur la grande variété de choix et sur la grande liberté accordée aux professeurs, quant aux sujets abordés, quant aux méthodes utilisées.

Il s'est longuement penché sur le très important problème de l'évaluation du travail des élèves non seulement sur le plan des connaissances, mais encore et surtout sur le plan des différentes opérations mentales à tester.

5. **Formation des maîtres**

Une autre étude portait sur **la formation des maîtres** : au-delà de la suggestion de « retouches » partielles, spécifiques aux différents pays pour leur permettre de pallier les plus criantes lacunes de leur système de formation pédagogique, la commission s'est trouvée d'accord pour souhaiter qu'une révision fondamentale soit opérée dans ce domaine.

Outre que, sur le plan de l'Europe occidentale, elle devrait présenter des caractères communs (évolution s'inscrivant dans la perspective de l'intégration), elle devrait également constituer une promotion importante dans la formation pédagogique, en ce sens que celle-ci se verrait conférer désormais un **STATUT UNIVERSITAIRE**.

L'assemblée a adopté ces rapports à l'unanimité après quoi l'Inspecteur VAN SANTBERGEN a déclaré clos le séminaire en priant les invités étrangers de reporter dans leurs pays respectifs les remerciements et les félicitations des participants belges.